

Restitution des états généraux du sport
Samedi 27 février 2010, 9h00, stade Delaune
Intervention d'Adeline Hazan, Maire de Reims

Mesdames et Messieurs les responsables de clubs sportifs,

Mesdames et Messieurs les professionnels du sport,

Mesdames et Messieurs les élus,

Mesdames et Messieurs les conseillers de quartier,

Chers amis,

Merci d'avoir répondu à notre invitation.

Nous venons restituer aujourd'hui un cycle important de dialogue et de travail en commun.

Ce cycle a commencé par un état des lieux du sport à Reims. C'est sur la base de ce diagnostic que nous avons lancé les états généraux du sport, il y a un an.

Nous nous sommes ensuite réunis en groupes de travail autour des grands enjeux de la politique sportive de demain.

120 participants ont débattu en posant les questions de l'accès au sport, de la santé, du rayonnement de la ville, de la pratique des séniors, des scolaires, et des amateurs de pratiques libres.

Nous nous sommes ensuite réunis, en avril dernier, pour élaborer une première synthèse de ces réflexions.

C'est à partir de ces travaux que nous avons pu fixer un cadre répondant à vos attentes, à vos projets et aux grands objectifs de notre politique sportive.

Il s'agit aussi pour moi aujourd'hui d'insister sur les objectifs de notre politique sportive. Les états généraux du sport en sont emblématiques.

Ils sont exemplaires pour la municipalité.

Mettre à plat chaque question posée aux élus et à leurs interlocuteurs, recenser chaque besoin et évaluer les moyens dont nous pouvons disposer, fixer ensemble les règles du jeu pour aboutir à un mode de fonctionnement plus efficace et mieux partagé : ces recettes nous permettent d'avancer dans le domaine de la politique sportive.

C'est la même méthode que nous retenons dans d'autres champs de l'activité municipale, lorsque nous organisons les rencontres « Culture », lorsque nous sollicitons les conseils de quartiers sur les questions de proximité, ou lorsque nous invitons tous les habitants à s'interroger sur l'avenir de leur agglomération à l'horizon 2020.

Il s'agit à chaque fois de rapprocher les décisions de ceux qu'elles concernent.

Les services publics de Reims doivent être proches de Rémois, à l'écoute de leurs préoccupations et ouverts à leurs projets.

Dans le cadre de ces états généraux, leurs préoccupations et leurs projets ont été exprimées clairement, et je souhaite ce matin vous présenter clairement ce que la ville en a tiré comme priorités et comme leçons pour agir.

Tout d'abord, nous voulons démocratiser la pratique du sport à Reims (1).

Ensuite, nous voulons construire avec les clubs des partenariats solides, appuyés sur des règles claires et partagées par tous (2).

Enfin, nous voulons que Reims rayonne à travers les exploits sportifs de ses athlètes, et nous voulons donc agir pour la réussite de ses équipes de haut niveau (3).

*

1. Nous voulons d'abord donner à tous les Rémois l'envie et les moyens de faire du sport.

C'est pour cela que nous voulons, avec les clubs, développer plus d'animations. Nous voulons inciter les Rémois à la pratique sportive.

Nous voulons faire en sorte que les familles et les jeunes aient en permanence, durant les périodes scolaires et pendant les vacances, la possibilité de profiter d'une large palette d'activités.

Je pense par exemple au « défi nature famille », en mars, et au « raid aventure urbain », en juin, qui vont permettre aux Rémois de partager des moments de détente et de redécouvrir leur ville autrement.

Je pense aussi aux « Samedis du sport », qui seront organisés chaque mois et qui proposeront à chacun de pratiquer un large éventail d'activités physiques dans plusieurs lieux de la ville.

Pour que ces animations soient un succès, et pour que le sport soit réellement accessible à tous les Rémois, ces initiatives doivent pouvoir s'appuyer sur un patrimoine sportif accueillant.

Notre ville est dotée d'un des patrimoines sportifs les plus importants de France.

Nous avons dénombré 146 équipements sportifs municipaux à Reims (terrains de jeux, gymnases et salles multisports, piscines, patinoires et courts de tennis).

C'est un patrimoine riche, mais vous observez tous que ce patrimoine est vieillissant. Cela demande à la ville d'investir pour la réhabilitation et la mise en sécurité des bâtiments. Nous allons y consacrer 2,5 millions d'euros.

Un Rémois sur 5 est licencié d'un club sportif.

Mais nous voulons aussi agir pour que les deux Rémois sur cinq qui pratiquent une activité sans être licencié dans un club puissent aussi trouver près de chez eux les moyens de leur pratiques libres.

Je pense aux deux plateaux multiports que nous allons construire cette année, le premier à Wilson et le second dans le quartier Europe.

Et je pense à l'aire de sport multi générationnelle qui sera réalisée au printemps dans le Parc de Champagne.

Le parc que nous avons voulu ouvrir gratuitement à tous sera ainsi équipé pour accueillir les pratiques sportives de tous.

*

2. Notre deuxième objectif concerne la relation de partenariat entre la ville et les clubs.

La Ville de Reims verse près de 4 millions d'euros de subventions aux associations sportives. Ce chiffre nous place au dessus de la moyenne nationale.

Mais ce que nous avons souvent dénoncé, et que vous avez confirmé dans le cadre de ces états généraux, c'est que les critères qui présidaient à la répartition de ces subventions manquaient de clarté et de logique.

C'est pour répondre à cette attente de transparence et d'équité que nous voulons de nouveaux critères et des objectifs clairs pour les partenariats entre la Ville et les clubs.

Pour débattre de ces règles du jeu, nous avons décidé de créer un espace de concertation avec des représentants des associations, des instances sportives et des élus. Ce comité sera un lieu d'échanges entre les clubs et la collectivité.

Le montant des subventions prendra désormais en compte le nombre de licenciés, les spécificités de chaque discipline sportive, le niveau d'évolution du club.

Ceux qui contribuent à la politique en faveur du « Sport pour tous » seront bien sûr encouragés.

La clarification des subventions va avec la clarification des prix de location des équipements.

Nous avons changé la grille de tarification des équipements au début de l'année, en la simplifiant et en la rendant plus juste.

Au total et en moyenne, la location des équipements pour les clubs baisse d'un tiers.

Tout ce travail ne nous permettra d'avancer que si nous savons rester à votre écoute.

Nous avons décidé, dans le cadre de la réorganisation des services de la ville de Reims, de créer un service « Relation aux associations sportives ».

Il est votre interlocuteur, mieux identifié parmi les services de la ville et plus spécialisé pour répondre à vos demandes.

*

3. Notre troisième objectif est de faire du sport de haut niveau un levier pour faire rayonner notre ville.

Le sport de haut niveau est un facteur de rayonnement pour Reims.

Nous voulons agir pour que les athlètes de haut niveau s'impliquent davantage dans l'animation de leur ville.

Lorsqu'ils font profiter les Rémois de leur réussite, les athlètes tirent vers le haut les ambitions sportives.

Je pense aussi à l'organisation à Reims de grands événements sportifs et populaires. Lorsque ces événements sont un moyen d'amener les Rémois au sport, ils doivent être soutenus.

C'est le cas du meeting d'athlétisme, qui se décline en amont par des ateliers d'initiation dans les quartiers.

C'est le cas de "Reims à toutes jambes" qui met toute la ville dans la course à l'automne.

Ce sera le cas, cette année, du passage du Tour de France qui sera l'occasion de créer une multitude d'animations et d'ateliers sur la pratique du cyclisme.

Pour multiplier ces grands rendez-vous sportifs, nous faciliterons le travail de ceux qui prennent en charge des manifestations sportives de renommée nationale ou internationale.

En particulier, nous avons décidé que la location des équipements sportifs pour ces événements-là sera offerte.

*

Pour une ville comme la nôtre, la politique sportive est transversale.

Offrir à tous la possibilité de pratiquer le sport, mieux travailler avec l'ensemble du monde sportif de Reims, faire rayonner notre ville dans le sport et le sport dans notre ville : tout cela touche à la santé, à l'aménagement urbain, au développement et à l'attractivité économique.

Beaucoup de choses se jouent dans cette politique sportive, et je veux encore une fois vous remercier pour votre mobilisation, au quotidien pour animer la vie sportive de Reims, et à l'occasion de ces états généraux pour faire fonctionner le vie démocratique de notre ville.

Merci aux services de la ville, de la R.E.M.S., à l'Office des Sport et aux clubs de votre présence et de votre travail.

Merci à Nicolas SCHMITT d'animer cette matinée avec nous. Et merci, bien sur, à Christine MICHEL, à qui je vais laisser la parole pour vous présenter les objectifs et nos propositions pour la charte du sport à Reims.

Je vous remercie.